

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT
de Lille**Objet :**Référence :
2022 / 4 / 3DECISIONS
MODIFICATIVES

N° 2022-002

DATE DE CONVOCATION
31 Août 2022DATE D'AFFICHAGE
31 Août 2022EFFECTIF LEGAL DU CONSEIL
MUNICIPAL : 23NOMBRE
DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 23

PRESENTS : 21

VOTANTS : 23

NOTA : Le Maire certifie
que le compte rendu de
cette délibération a été
affiché à la porte de la
Mairie le :

EXTRAIT DU DELIBERATIONS

REGISTRE AUX

du Conseil Municipal de la Commune de **CHERENG**

L'an deux mil Vingt Deux, le Sept Septembre à 18 heures 30 minutes,
le Conseil Municipal de la Commune de CHERENG s'est réuni au lieu
ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Pascal ZOUTE,
Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite trois jours à l'avance,
laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à
la loi.

Présents : MM. ZOUTE Pascal, BARBE Eric, BUISSE Jean-Louis, BULTEY
Dominique, CRINCKET Claude, DECALONNE Jean-Louis, DELBROUCQ
Damien, DEMOYER Pascaline, DUBOIS Laurent, DYRDA Aurélie, GHESTEM
Charles-Edouard, LLANES David, LOUNICI Bérengère, MELI Odette, RECLOUX
Hélène, REVEILLON Eric, SCELLIER Fabienne, SCHIRMER Lucie, WAQUET
Johanne, WATTEAU Bernard, WAUCQUIER Isabelle

Absents excusés :

Mme DESROUSSEAUX Patricia donne pouvoir de vote à Mme MELI Odette
Mme HERBAUT Pierrette donne pouvoir de vote à M. CRINCKET Claude

A été nommée secrétaire : Madame LOUNICI Bérengère

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14 ;

Vu la délibération du conseil municipal du 6 Avril 2022 relative au vote du budget
primitif 2022 ;

Considérant qu'il subsiste quelques anomalies sur certaines durées
d'amortissements pratiquées et les fiches d'amortissement établies depuis le
logiciel de comptabilité ;

Considérant qu'il convient de procéder aux décisions modificatives ;

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser les décisions modificatives suivantes du budget de l'exercice 2022 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES			RECETTES		
N° Compte	Libellé	Montant	N° Compte	Libellé	Montant
6811	Dotations aux amortissements	+ 3 000,00 €			
022	Dépenses imprévues	- 3 000,00 €			
	TOTAL GENERAL	0,00 €		TOTAL GENERAL	0,00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte les propositions à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.



Le Maire,
Pascal ZOUTE